

---

tionale comme la Réunion des chefs de Gouvernement à Kingston ou la septième session extraordinaire, ou encore aux préparatifs en cours au sein du Gouvernement en vue des consultations régulières tenues avec les pays industrialisés et les pays en voie de développement, tant sur le plan bilatéral qu'au sein d'organisations internationales. Jusqu'à maintenant, le Comité et le Groupe d'étude ont concentré leur attention sur quatre secteurs principaux: les produits de base; la libéralisation des échanges; la coopération industrielle, notamment les investissements et le transfert de la technologie; et les questions financières et monétaires.

Pour placer dans une juste perspective les quatre secteurs clés que je viens de mentionner, il ne faut pas oublier que la résolution 3362, si importante soit-elle, ne constitue qu'un élément de l'ensemble et que les mesures prises pour satisfaire les besoins des pays en voie de développement s'inscrivent dans un processus continu. Le Gouvernement canadien n'a pas attendu la Septième session extraordinaire pour adopter de telles mesures mais, dès la fin de la Sixième session, il a commencé à étudier les moyens de répondre aux besoins identifiés à cette occasion. Il poursuit son travail dans l'esprit de la résolution 3362, résolution adoptée lors de la Septième session extraordinaire de l'Assemblée générale.

Les initiatives que nous avons prises à la Conférence mondiale de l'alimentation et l'action que nous poursuivons pour mener à bonne fin cette entreprise et les initiatives amorcées lors de la Septième session gardent toute leur pertinence. Nous nous sommes engagés, en regard de l'objectif international, à fournir une certaine quantité de céréales par la voie de notre programme d'aide. Nous avons souscrit à l'Engagement au titre de la sécurité alimentaire mondiale. Nous avons mis un accent nouveau sur le développement agricole dans le cadre de notre propre programme d'aide. Plus du tiers de nos dépenses actuelles au titre de l'aide est consacré à la fourniture d'une aide alimentaire pour répondre aux besoins urgents et appuyer le développement agricole. Nous participons actuellement aux négociations en vue de l'établissement du Fonds de développement agricole.

La coopération dans le domaine des produits de base comprend nombre d'autres mesures. Nous avons, au cours des derniers mois, activement contribué à la négociation de nouveaux accords sur le cacao et l'étain. Dans les négociations sur l'étain, le Canada a insisté pour que les pays consommateurs contribuent obligatoirement au stock régulateur de l'étain. Cette proposition n'a cependant pas été incluse dans le nouvel accord étant donné l'opposition d'autres pays consommateurs. Nous envisageons donc maintenant la possibilité de faire une contribution volontaire au stock régu-